



Ordonnance de télécom CRTC 2024-40

Version PDF

Références : 2024-2; 2024-15; 2024-17

Ottawa, le 22 février 2024

Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1201 Tarif des services spéciaux – Introduction du montage spécial no 10 du service de réseau étendu Ethernet de couche 2	8 janvier 2024	23 janvier 2024
Québecor Média inc., au nom de Vidéotron ltée	AMT 2 Tarif général – Retrait du Tarif général d'entreprise de services locaux concurrentiels de Câblovision Warwick inc.	1er décembre 2023	20 février 2024
TELUS Communications Inc.	AMT 661 Tarif général – Introduction de la désactivation temporaire au Québec	15 décembre 2023	1er février 2024

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général